



PROTOCOLE D'ACCUEIL

L'épidémie due au coronavirus Covid 19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.

1-Le protocole sanitaire

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37.8° ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

Les élèves :

-Vos enfants seront en petits groupes (12 maximum) et donc dispersés dans la classe afin de garder une distance minimale d'1 mètre entre eux.

-Un lavage des mains sera effectué à des moments clefs de la journée :

- * à l'arrivée dans l'école
- * avant de rentrer en classe, notamment après les récréations
- * avant et après chaque repas
- * avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- * après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- * le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile

-Pas de port de masque pour le élèves.

-Les manteaux seront espacés d'un porte-manteau pour ne pas se toucher ou ils seront mis au dossier des chaises suivant la configuration de la classe.

-Les enfants devront apporter dans leur cartable LEUR propre paquet de mouchoirs jetables qui restera à leur place dans la classe et LEUR petite bouteille d'eau individuelle qui restera dans le cartable.

-Les enfants ne se prêteront aucun objet. Pour éviter toute tentation, il ne faudra pas apporter de petits jeux à l'école.

-Apprentissage des gestes barrière le premier jour de classe avec rappels réguliers.

Les enseignants :

-Ils porteront un masque et/ou une visière.

-Ils procéderont à un lavage régulier des mains.

-Ils ne toucheront pas au matériel scolaire de vos enfants, et ne pourront donc pas faire de corrections directement sur les copies ou les cahiers.

IMPORTANT : Nous avons l'habitude, en temps normal, de recevoir quelques enfants « un peu malades » à l'école, mais qui viennent tout de même.

Dans le contexte actuel, il en ira de **votre responsabilité** de ne pas mettre votre enfant à l'école s'il y a le moindre symptôme lié au covid 19 soit : toux, fièvre, courbature, douleurs abdominales, éruptions cutanées, perte d'odorat/goût.

2-Accueil des élèves

-Le nombre d'élèves accueilli dépend du nombre d'enseignants présents ainsi que la taille des locaux. Un nombre de **12 élèves maximum** est acté au sein de notre établissement. Les classes pourront être mixées sous forme de « regroupement d'élèves ». Ainsi, il se peut que votre enfant ne soit pas avec sa maîtresse et qu'il soit accompagné avec des élèves d'autres classes, d'autres niveaux.

L'accueil se fera jusqu'au 29 mai avec 3 groupes d'accueil.

L'accueil se fera sur une semaine entière.

A partir du 2 juin, une organisation élargie aux autres enfants sera établie.

Suivant le nombre d'élèves, cet accueil élargi pourra se faire par semaine entière ou par demie-semaine. L'information sera communiquée aux parents le **mercredi 27 mai**.

Il est établi des priorités dans l'accueil des élèves jusqu'au 29 mai :

- Priorité de niveaux : les CP et les CM2 sont prioritaires
- Priorités sociales : les enfants des personnels soignants, des personnels de la défense, des enseignants et des familles mono-parentales seront prioritaires dans la mesure où un autre parent ne puisse pas télé-travailler et le garder.
- Priorités éducatives : l'ensemble de l'équipe enseignante a un regard attentionné envers les enfants qui semblent en difficulté scolaire, encore plus pendant cette période. Nous allons aussi donner une priorité aux enfants en difficulté scolaire, en décrochage scolaire ou dont l'accès au numérique semble difficile ainsi que les enfants en situation de handicap.

-Les locaux :

- Une désinfection quotidienne complète sera effectuée (pulvérisation, poignées des portes, tables, chaises...) et plusieurs fois par jour concernant les WC.
- Aération régulière des classes et halls.
- La capacité d'accueil est déterminée de manière à respecter les mesures sanitaires à appliquer.
- Les protocoles de désinfection des locaux sont mis en place par la mairie.

-Les flux d'élèves dans les sanitaires sont surveillés afin de maintenir les distanciations physiques et s'assurer de l'application des gestes barrières.

-Mise en place d'une signalétique claire afin de permettre aux enfants de se déplacer dans l'école en limitant les croisements.

-Lors de la mise en rang et des déplacements dans l'école, les élèves devront garder une distance d'1 mètre minimum entre eux, par conséquent, vu la taille des portes et celle des couloirs, il sera nécessaire de faire des rangs en **file indienne**, chaque élève étant distant d'1 mètre de ceux qui l'encadrent devant et derrière.

-Gestion du matériel scolaire :

Chaque enfant sera muni de son propre matériel scolaire (trousse, crayons..) qui restera à l'école. Aucun prêt ne sera permis aux élèves ou entre les élèves.

-L'accès aux bâtiments est interdit aux familles.

3-Récréations

-Les récréations sont organisées afin de les décaler par groupements.

Les CP/CM2 seront en récréation à 10h puis à 15h.

Les CE2 seront en récréation à 10h15 puis à 15h15.

Les CE1/CM1 seront en récréation à 10h30 puis à 15h30.

-Les récréations sont individuelles (donc 12 enfants maximum) en évitant les contacts trop proches (jeu de balles, de cerceaux...etc sont interdits). Si pluie, pas de récréation mais on reste en classe.

-Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à aérer la salle en grand en permettant une circulation de l'air la plus large possible.

-Lors de déplacements, il faudra veiller à ce que les élèves ne se croisent pas. Par conséquent, les enseignants devront être très rigoureux sur leurs horaires de récréation. Ils emprunteront des chemins définis.

-Dans la mesure du possible, il faudra demander aux élèves de ne pas toucher les poignées de portes.

-Durant les récréations, il convient de veiller à respecter les distances de sécurité, d'interdire les jeux de contact et tous ceux qui impliquent de se passer des objets.

-Un passage aux toilettes sera organisé avant et au retour de la récréation en respectant les mesures de distanciations, sous surveillance de l'enseignant de la classe.

-les robinets ne devront plus servir pour la boisson et les enfants devront tous venir le matin à l'école avec une bouteille d'eau individuelle qui restera dans le cartable.

4-L'arrivée à l'école

-Les horaires de l'école sont changés, ils sont maintenant les suivants :

L'arrivée à 8h25 pour les CP et les CM2.
L'arrivée à 8h35 pour les CE2.
L'arrivée à 8h45 pour les CE1 et les CM1.

L'arrivée après le repas se fera à 13h25 pour les CP et les CM2.
L'arrivée après le repas se fera à 13h35 pour les CE2.
L'arrivée après le repas se fera à 13h45 pour les CE1 et CM1.

Une arrivée échelonnée des élèves sera organisée afin d'éviter les regroupements. Dans l'intérêt de tous, il vous est demandé de respecter scrupuleusement les horaires qui vous sont communiqués ainsi que les chemins signalisés pour intégrer les classes d'accueil. Les CP/CM2 seront dans le petit bâtiment Classe n°7.
Les CE2 seront dans le grand bâtiment (côté préau) Classe n°1.
Les CE1/CM1 seront dans le grand bâtiment Classe n°3.
L'aménagement sera revu pour la réorganisation du mois de Juin.

-Il faudra respecter les distances entre personnes et chaque enfant entrera seul dans l'espace scolaire.

5-Sortie des classes

-Chaque enfant sortira seul de l'école où il sera repris sous la responsabilité d'un adulte.
La sortie méridienne se fera à 11h25 pour les CP et les CM2.
La sortie méridienne se fera à 11h35 pour les CE2.
La sortie méridienne se fera à 11h45 pour les CE1 et les CM1

La sortie se fera à 16h25 pour les CP et les CM2.
La sortie se fera à 16h35 pour les CE2.
La sortie se fera à 16h45 pour les CE1 et les CM1.

-De plus, chaque enfant passera aux toilettes pour se laver les mains avant de sortir.

-Il faudra prévoir que la sortie des élèves puisse prendre plus de temps que d'habitude.

6- Continuité pédagogique

Pour les enfants qui ne viendront pas à l'école, la continuité pédagogique sera assurée par l'envoi de documents sur les plate-formes utilisées par les enseignantes. Cependant, comme les enseignantes seront toute la journée dans la classe, cette continuité sera, dans une certaine mesure, moins détaillée et plus concise.

7-Enfants ou personnels atteints

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou qu'un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

Le problème vient de la diversité des symptômes : fièvre ou non pour certains, toux ou non pour d'autres... En cette période, les maladies saisonnières étant passées, nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre sont signes d'une infection au covid.

Le protocole actuel prévoit un appel au SAMU, les parents seront également immédiatement informés.

En cas de survenue ou de suspicion de maladie, la première chose à faire est de pouvoir donner un masque chirurgical à cette personne afin que l'émission dans l'air ambiant soit limitée. La personne qui prend en charge ce malade devrait aussi être dotée d'un masque et de gants.

S'il s'agit d'un adulte, celui-ci devrait pouvoir immédiatement quitter l'école par ses propres moyens si son état le permet.

Pour un enfant, celui-ci sera immédiatement isolé et les parents seront appelés pour qu'ils viennent le chercher.

La procédure sera alors rappelée aux parents :

Eviter les contacts

Appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence des soins de la région.

Si les symptômes s'aggravent, avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.

La zone où se trouvait la personne malade devra être évacuée des autres occupants qui iront dans une autre salle de l'école. Il ne faudra absolument pas retourner dans la salle contaminée avant d'avoir procédé à un nettoyage complet de la pièce et de l'avoir aérée. Il faudra préciser au technicien de surface que la pièce est considérée comme contaminée pour qu'il puisse prendre ses précautions.

Il faudra avertir par mail ou téléphone l'Inspectrice de l'Education Nationale, le Maire ainsi que l'Infirmière scolaire pour la conduite à tenir concernant les autres enfants. Les parents des enfants ayant fréquenté le malade seront également informés pour qu'ils puissent assurer une surveillance accrue.

8-La cantine et le péri-scolaire

Dans un premier temps, les repas seront fournis par les familles. Ils seront disposés, à l'école, dans des sacs spécifiques pour éviter une contamination. Ils ne pourront pas être chauffés (repas froids uniquement).

Ils seront pris dans la salle de classe.

Les accueils pré et post-scolaires seront définis en fonction des besoins.

La mairie communiquera les informations nécessaires aux familles.